

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PLAN D'ÉTUDES DU PILIER CIVILISATIONS ET LANGUES DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN ÂGE

En vigueur depuis la rentrée 2023-2024

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

Le BA-CLAM (Civilisations et langues de l'Antiquité et du Moyen Âge) propose une formation en langues de l'Antiquité (latin, grec, hébreu biblique) qui s'adresse à des étudiant-e-s de tout niveau (débutant à avancé). L'admission en CLAM ne suppose donc pas de formation préalable.

Le BA-CLAM offre également une panoplie de cours et séminaires dans les domaines de la littérature, de l'histoire, de l'histoire du droit et de l'histoire de l'art, ainsi que de la science des religions et des sciences bibliques. Les périodes couvertes par le programme comprennent l'Antiquité grecque et romaine (1000 av. J.-C. - 500 apr. J.-C.), ainsi que l'époque médiévale (500-1500), et les époques modernes et contemporaines pour le néo-latin et la réception de l'héritage classique. À cela s'ajoutent les ateliers proposés par le Groupe de théâtre antique de l'Université (traduction et/ou pratique théâtrale), ainsi que la pratique du jeu de rôle historique.

Les études en CLAM font l'objet d'un programme individualisé et visent avant tout la cohérence intellectuelle. La coordination est assurée par la ou le responsable du pilier qui doit être contacté-e au début de chaque semestre pour établir les programmes semestriels. Le pilier CLAM existe comme pilier renforcé (120 crédits ECTS), principal (90 crédits ECTS), secondaire (60 crédits ECTS) ou minimal (30 crédits ECTS). Il repose en principe sur les ressources disponibles au sein de l'Université de Neuchâtel et ne suppose pas de déplacements dans d'autres universités, sans pour autant les exclure. Il constitue un bon complément à tous les piliers de littérature, histoire, archéologie et ethnographie/anthropologie.

Débouchés

Enseignement

Le pilier CLAM est susceptible de déboucher sur une ou plusieurs discipline(s) enseignable(s) dans les écoles du secondaire I (latin, grec, LCA = langues et cultures de l'Antiquité) et du secondaire II (latin, grec). Plus d'information sur le site de l'HEP BEJUNE.

Perspectives professionnelles

Le pilier CLAM constitue une bonne formation pour l'accès aux métiers du livre et de la documentation (en particulier les bibliothèques), à l'écriture littéraire et journalistique et aux médias, outre l'enseignement et la recherche. Il donne aussi accès à des postes à responsabilités dans les administrations publiques ou parapubliques (secrétaire général-e, chef-fe de service ou d'office, etc.).

ORGANISATION DU PILIER

Le pilier CLAM peut être étudié sous les quatre formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS ;
- Pilier renforcé à 120 ECTS.

Au sein des Blocs 1 et 2, tous les enseignements proposés sont optionnels afin de permettre aux étudiant-e-s intéressé-e-s de définir, avec l'accord des responsables de pilier, un profil intellectuel bien ciblé, en fonction de leur formation antérieure (notamment en langues anciennes) et de leurs objectifs (enseignement ou non), et de bénéficier de la mobilité nationale et internationale au moment le plus adéquat.

Tous les enseignements donnent lieu à une évaluation interne, à part les enseignements du Bloc 1 (examen oral) et les cours de langue fondamentale I (examen écrit). Les enseignements empruntés à d'autres piliers (philosophie, histoire de l'art, etc.) sont évalués selon les modalités prévues par le pilier d'emprunt. Ces enseignements restent néanmoins optionnels dans le cadre du pilier CLAM.

Tous les enseignements font l'objet d'une validation notée, à l'exception des voyages d'étude. Le plan d'études ne contient aucun module, donc aucune note compensable.

Les lectures dirigées, offertes dans des conditions particulières (cf. responsable de pilier), font l'objet d'une évaluation interne, quel que soit le bloc dans lequel elles figurent.

Le **Bloc 1** comporte des cours d'introduction aux méthodes, ainsi qu'une mise à niveau.

Le **Bloc 2** est composé du programme d'enseignements spécifiques à chaque étudiant-e, choisi en accord avec la-le responsable de pilier.

Le **Bloc 3** est constitué du mémoire de Bachelor.

Mobilité

Les piliers secondaire et principal proposent des enseignements optionnels permettant aux étudiant-e-s intéressé-e-s de bénéficier de fenêtres de mobilité offertes après le suivi du socle de base et de valider les enseignements en mobilité en lieu et place des enseignements figurant au plan d'études. Ces choix doivent être validés par la personne responsable de pilier.

STRUCTURE DES ÉTUDES

<i>Pilier minimal (30 ECTS)</i>	<i>Pilier secondaire (60 ECTS)</i>	<i>Pilier principal (90 ECTS)</i>	<i>Pilier renforcé (120 ECTS)</i>	<i>ECTS</i>
Bloc 1 : Cours d'introduction aux méthodes et mise à niveau (littérature/histoire)	Bloc 1 : Cours d'introduction aux méthodes et mise à niveau (littérature/histoire)	Bloc 1 : Cours d'introduction aux méthodes et mise à niveau (littérature/histoire)	Bloc 1 : Cours d'introduction aux méthodes et mise à niveau (littérature/histoire)	6
Bloc 2 : Autres enseignements (24 ECTS)	Bloc 2 : Autres enseignements (54 ECTS)	Bloc 2 : Autres enseignements (75 ECTS)	Bloc 2 : Autres enseignements (105 ECTS)	24 - 105
		Bloc 3 : Mémoire de BA	Bloc 3 : Mémoire de BA	9

Annexe au plan d'études

L'annexe au plan d'études détaille la liste des enseignements offerts pour chaque bloc/module durant l'année académique, en précisant notamment le semestre (automne/printemps), le nombre de périodes hebdomadaires, la modalité d'évaluation, ainsi que le nombre de crédits pour chaque enseignement. L'annexe est actualisée chaque année.

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension

- démontrer une connaissance diachronique et synchronique du domaine des sciences de l'antiquité et/ou du Moyen Âge, en particulier un cadre historique, géographique et culturel ;
- associer des connaissances approfondies dans certains domaines spécifiques (langue-s ancienne-s = grec, latin et/ou hébreu ; littérature-s ; histoire ; histoire des religions ; histoire du droit), en fonction de choix personnels et des cours et séminaires donnés ;
- expliquer d'une manière critique des textes littéraires ou documentaires en s'appuyant sur une base théorique et méthodologique ;
- traiter philologiquement (traduire, commenter, contextualiser, interpréter et mettre en série) une œuvre littéraire ou un document (épigraphique, papyrologique, numismatique) en comprenant la genèse, le genre, la transmission et la réception.

2. Application des connaissances et de la compréhension

- utiliser les principaux instruments de recherche (éditions critiques, commentaires, traductions, dictionnaires, bibliographies, catalogues et bases de données, et toutes ressources numériques) nécessaires à l'acquisition des connaissances ;
- développer une argumentation logique mettant en œuvre des sources primaires et de la littérature secondaire ;
- comparer diverses manières d'expliquer et d'interpréter un même texte littéraire ou documentaire, en appuyant ses choix sur une argumentation solidement fondée.

3. Capacité de former des jugements

- évaluer de manière critique et pertinente diverses approches théoriques et pratiques ;
- distinguer la pensée antique de la pensée moderne en définissant sa spécificité à l'appui des sources ;
- sélectionner des ouvrages scientifiques pertinents pour la problématique de recherche ;
- justifier ses conclusions, en mesurant les forces et les faiblesses.

4. Savoir-faire en termes de communication

- formuler des questions de recherche originales et pertinentes ;
- organiser un discours oral et/ou écrit de manière dynamique et économique (en termes de bibliographie et de sources primaires), avec une gestion du temps et de l'espace à disposition et une adéquation au public visé et au contexte de la communication ;
- faire montre de précision, de concision et d'élégance stylistique (par exemple, articulation du discours, richesse lexicale et syntaxique), dans l'expression orale et écrite.

5. Capacités d'apprentissage en autonomie

- conceptualiser une recherche sur un texte ou un sujet donné ;
- synthétiser les résultats de recherches antérieures en la matière ;
- s'affranchir des arguments d'autorité, en remettant en question les résultats de recherches antérieures, indépendamment du statut de leurs auteur-e-s.